

Procès verbal

Le jeudi 16 juillet 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 03 juillet 2026, s'est réunie sous la présidence de Marc PAUTET.

Secrétaire de la séance : Sylvie JUNG

Présents : Marc PAUTET, Pierre DE FERAUDY, Noëlle RAUSCENT, Christian BERTHIER, Evelyne BAILLEUX, Violaine PUJO-ROLLAND, Sylvie JUNG, Richard THOUARD, Jean-Luc VAN-DORPE, Benoît BERGERET, Alexandra BLANCHARD

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Délibération d'autorisation de signature d'un avenant pour travaux supplémentaire à l'épicerie associative.
- Délibération concernant l'épicerie associative - DM Dépassement du budget initial.
- Demande de l'application de la loi WARSMANN pour M. LOUCHET.
- Délibération concernant les tarifs de cantine et garderie rentrée 2026/2027.
- **Appel d'offres assainissement :**
 - choix des entreprises en domaine privé.
 - choix des entreprises en domaine public.
 - choix des entreprises pour le contrôle en domaine privé.
 - choix des entreprises pour le contrôle en domaine public.
 - Choix du coordonnateur SPS.
- Délibération d'autorisation de signature pour demande de DETR.
- Délibération d'autorisation de signature pour demande d'aide AESN
- Autorisation de signature concernant le mandat à l'O.N.F.
- Autorisation de signature de la convention d'occupation du bâtiment par l'épicerie associative TOUS DANS LE MEME PANIER.
- Autorisation de signature de la convention "Opération refuge mare".

Délibérations du conseil :

DETR TRAVAUX ASSAINISSEMENT (N° DE_060_2026)

AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026 CONCERNANT LA

REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A USY.

M. le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de l'autoriser à procéder à l'instruction d'un dossier de demande de subvention DETR 2026 concernant la réhabilitation du réseau d'assainissement à Usy.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention DETR au titre de l'année 2026 et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Délibération : adoptée

DM BUDGET PROGRAMME N°298 (N° DE_062_2026)

Monsieur le Maire expose au CM que des travaux supplémentaire ont été réalisés à l'épicerie associative et qu'il convient de procéder à une décision modificative.

Cette décision modificative concerne le programme n°313 du BP 2026 - compte 2313

Elle se présente comme suit :

Section d'investissement :

Art 2313 -313 + 14000.00 €

Art 021 + 14000.00 €

Section de fonctionnement :

Art 615231 - 14000.00€

Art 023 + 14000.00€

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Délibération : adoptée

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION D'OCCUPATION D'UN LOCAL COMMUNAL (N° DE_059_2026)

M. le Maire expose au conseil municipal la convention concernant l'occupation précaire d'un local communal par l'Association "Tous dans le même Panier".

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise M. le Maire à signer la convention d'occupation précaire d'un local communal par l'Association "Tous Dans le Même Panier" telle que présentée.

Délibération : adoptée

FACTURATION ELECTRONIQUE VENTE DE BOIS (N° DE_065_2026)

Monsieur le Maire présente le courrier de l'Office National des forêts concernant la facturation électronique des ventes de bois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE:

de donner mandat à l'O.N.F pour émettre et déposer la facture sur CHORUS PRO, pour notre compte. Ce service sera assuré gratuitement par l'O.N.F. Il pourra y être mis fin à tout moment par décision de l'assemblée délibérante.

Délibération : adoptée

LOI WARSMANN - DEMANDE LOUCHET (N° DE_064_2026)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande d'application de la loi WARSMANN par M. et Mme LOUCHET.

Il informe également qu'une facture de réparation à été fournie par le demandeur.

Après en avoir délibéré le conseil :

ACCEPTE l'application de la loi WARSMANN pour la facturation 2025/2026 de M. et Mme LOUCHET.

Délibération : adoptée

AUTORISATION DE SIGNATURE AVENANT EPICERIE (N° DE_063_2026)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de faire des travaux non prévu : Terrassement Menuiserie pour l'épicerie associative.

il expose que le coût supplémentaire sera d'un montant HT de 2560.00 € et TTC de 3072.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise THOUARD SERVICES pour la somme de 3072.00 € TTC

Délibération : adoptée

AUTORISATION DEMANDE DE PRET TRAVAUX ASSAINISSEMENT (N° DE_055_2026)

M. le Maire fait part de la nécessité de consulter les banques pour une demande de prêt concernant les travaux sur le réseau d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à se rapprocher des banques afin de solliciter un emprunt au meilleur taux possible.

Autorise M. le Maire à se rapprocher des banques à l'unanimité.

Délibération : adoptée

AESN TRAVAUX ASSAINISSEMENT (N° DE_061_2026)

AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026 CONCERNANT LA REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A USY.

M. le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de l'autoriser à procéder à l'instruction d'un dossier de demande de subvention AESN 2026 concernant la réhabilitation du réseau d'assainissement à Usy.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention à l'Agence de l'eau Seine Normandie au titre de l'année 2026 et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Délibération : adoptée

OPERATION REFUGE MARE (N° DE_066_2026)

Monsieur le Maire présente le projet "**REFUGE MARE**" au conseil municipal.

C'est un outil développé dans le but d'atteindre l'objectif poursuivi par le programme Réseaux Mares de Bourgogne : préserver les réseaux des mares du territoire, valoriser les mares.....

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **AUTORISE** le maire à signer la convention avec la Société d'Histoire naturelle d'Autun (**SHNA**).

Délibération : adoptée

TARIFS CANTINE ET GARDERIE (N° DE_056_2026)

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 août 2025 fixant les tarifs de la cantine et de la garderie du matin et du soir.

Il propose d'augmenter les tarifs du prix du repas à partir du **1er septembre 2026.**

Après en avoir délibéré le conseil municipal fixe les tarifs cantine et garderie scolaire comme suit à compter de la rentrée de septembre 2026 :

- **Tarif garderie : 1.00 € forfaitaire le matin et le soir**
- **Tarif cantine : 4.10 €**

Délibération : adoptée

ATTRIBUTION DE MARCHE TRAVAUX ASSAINISSEMENT (N° DE_057_2026)

M. le Maire expose au conseil municipal que la commission d'appel d'offres a statué sur le choix des entreprises attributaires concernant les travaux d'assainissement sur le domaine public ainsi que sur le domaine privé .

ENTREPRISES	N° LOT	MONTANT HT
SADE	LOT N° 1	530 989.00 €
		173 329.30 €
SCHMIT TP	LOT N°2	
		lot n° 3 : 19 538.00

		€ lot n°4 : 8 935.00 €
SARP	LOT N° 3 ET LOT N°4	
VIBC	MISSION CSPS	2 835.00 €
TOTAL		735 626.30 €

Après avoir étudié les propositions le conseil municipal :

- **DECIDE** d'accepter les propositions.
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'AESN et de la Préfecture -DETR
- **DONNE** délégation à M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant aux marchés.

Délibération : adoptée

Marc PAUTET
Président de séance

Sylvie JUNG
Secrétaire de séance